



L'écho des Murailles

Journal de l'Association du Château d'Allègre

n°10-2011

Le mot du Président

Comme chaque année le temps vient de faire un point sur la vie de notre association, ses réalisations et ses projets.

Vous savez que je ne suis pas du genre à regarder le verre à moitié vide, je pense que mon devoir est aussi de vous informer des difficultés que nous pouvons rencontrer.

Le Château et son site ont été mis en valeur par le travail des bénévoles depuis dix huit ans.

Le site est sécurisé, certaines parties ont été consolidées, progressivement les bâtiments eux-mêmes sont mis en valeur après débroussaillage, petites réparations et dégagements des tonnes de pierres issues de la ruine. L'objectif est de mieux découvrir les détails pour comprendre le site.

Ces deux dernières années particulièrement nous avons dégagé des déblais sur le côté ouest et révélé des ouvertures qui nous apprennent sur l'aménagement des diverses tours. Ces aménagements qui ont été faits avec beaucoup de précautions nous sont reprochés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, considérant qu'il s'agit de fouilles archéologiques (!) et au motif qu'ils ne sont pas autorisés. Pour mémoire des fouilles officielles ont été réalisées en 2002-2004, ni la mairie ni l'association ne disposent à ce jour d'aucun bilan et ne peuvent disposer des pièces découvertes.

Dans un autre domaine, cette même direction refuse un permis de construire déposé par la mairie pour reconstruire le mur et la porte sud de la chapelle, sous prétexte que le permis n'a pas été signé par un architecte. Ce permis avait été déposé une première fois en 2002 et avait été accepté.

Ces décisions nous ont été communiquées à chaque fois par courrier, aucun contact direct pour parler des possibilités alors que nous avons, à de nombreuses reprises, proposé une rencontre sur le site.

En conclusion, beaucoup d'énergie dépensée par les bénévoles sur le site ou pour monter des dossiers, peu de résultats. Nous pouvons tout à fait comprendre qu'obtenir des financements de l'Etat et des collectivités sera de plus en plus difficile, mais nous n'acceptons pas que le travail des bénévoles soit dénigré.

Voilà pour le coup de gueule ! Maintenant vous découvrirez dans ce numéro beaucoup de choses plus réjouissantes, et vous pourrez constater que malgré ces difficultés votre association reste très active.

En particulier fin 2010 a démarré un chantier important de réfection du chemin d'accès depuis le Mas d'Allègre et qui va permettre l'alimentation du site en eau et électricité, ainsi que la construction d'une calade pour faciliter l'accès des nombreux visiteurs.

Je souhaite également souligner le succès obtenu par le site internet de l'association animé par Jacques, <http://chateaudallegre.e-monsite.com>, consulté par près de 6000 visiteurs, et qui s'est enrichi depuis peu par une très complète page histoire. N'hésitez pas à le consulter, le faire connaître et nous faire part de votre avis.

Pour partager plus directement, nous espérons vous voir rassemblés nombreux à **l'assemblée générale le samedi 19 mars** après-midi à Auzon, vous pourrez y écouter les responsables de commissions vous faire part de leur bilan et des projets qu'ils souhaitent lancer et assister à une très intéressante conférence de Jean-Pierre Renaud, agrégé d'histoire, sur Hannibal et sa traversée des Alpes.

Enfin, notez dès à présent la date du **samedi 16 juillet, pour la fête d'été**, qui après la réussite de 2009 et 2010 s'annonce encore comme un grand moment.

Nous avons encore plus besoin de vous, les membres de l'association, de votre amour du château, de vos bras aussi pour continuer à entretenir le site et poursuivre les travaux de rénovation. Notre énergie sera encouragée et confortée si vous participez activement.

Bernard MATHIEU

CHRONIQUES DU CHÂTEAU

Les travaux du samedi et la vie de l'association

Le travail n'a pas manqué cette année encore lors des réunions mensuelles du samedi. On peut se féliciter qu'il y ait toujours plus d'une vingtaine de personnes pour travailler sur le site et se retrouver autour d'une table toujours bien garnie. Quelques nouvelles têtes sont venues nous rejoindre soit de manière ponctuelle soit de manière régulière. C'est un de ces samedis du mois de février qu'un bénévole un peu particulier est venu nous rejoindre pour devenir la mascotte éphémère de l'association : Léo le Bouc.

Après avoir achevé le dégagement de la Tour occidentale l'an passé, nous avons effectué un tour du castrum pour recenser les interventions urgentes à réaliser pour 2010. Il est apparu très vite que la tour méridionale, située entre la tour occidentale et l'ensemble palatial qui surplombe la falaise, présentait de graves signes de défaillances. La mise en sécurité étant une nécessité, nous avons donc décidé d'y remédier et de baser les travaux du printemps sur cette partie du château. Après le démontage d'un mur en pierre sèche de protection pour soulager de quelques tonnes le rempart, sa rempart a été consolidée (reconstruction du mur en février et mars). L'étude du rempart a montré l'existence d'une cassure nette présageant l'existence d'un placard ou d'une porte. Les pierres qui bouchaient cette entrée ont été dégagées, ce qui a permis de découvrir une très belle porte. Le système de fermeture nous indique que la porte permettait d'accéder à une pièce qui se situait côté falaise et non côté cour comme on le croyait au début. Pendant ce temps là, les plus jeunes se chargeaient de construire un escalier pour accéder plus facilement à la Tour occidentale.

L'entretien du site, le débroussaillage et l'abattage des arbres sont renouvelés chaque année, la nature essayant toujours de reprendre ses droits : maison sud-est, intérieur de l'enceinte, four à chaux, maison noble Est.

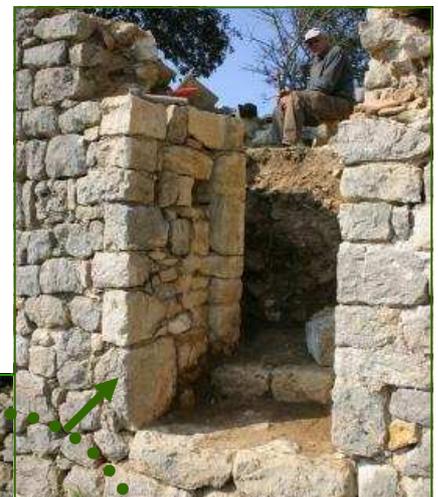
La décision de démarrer les travaux d'électrification du château en passant par le chemin qui traverse le village nous a incité à porter notre attention sur ce secteur situé à l'ouest et en contrebas du château. Ce chantier, très important, va nous occuper pendant plusieurs années. En effet, outre le projet de monter l'eau et l'électricité jusqu'à la maison Loubier, il a été décidé qu'une calade serait construite pour

cachez les tuyaux et pour faciliter l'accès du château par le chemin de randonnée qui vient du Mas d'Allègre. Cette calade qui s'étendra sur 250 mètres fera l'objet d'un partenariat avec l'association Familles Rurales qui nous aidera à la construire. Cette association a déjà travaillé avec nous par le passé : reconstruction du four à pain il y a quelques années. Au cours de l'été 2010, Familles Rurales assistée par quelques jeunes gens encadrés par le « Centre de Développement Culturel » de la Maison de l'Eau, a participé à la reconstruction d'un mur en pierres sèches sur le site du château. Familles Rurales devrait intervenir en juillet 2011, en même temps qu'un groupe de jeunes de l'association REMPART. De leur côté, les bénévoles d'Allegre se chargent de préparer le chantier : débroussaillage et abattage d'arbres afin de définir l'emprise de la future calade qui devrait mesurer environ deux mètres de large. Plusieurs samedis ont été consacrés à ce travail avec une vingtaine de personnes. Cela nous a permis de redécouvrir le mur de l'enceinte extérieure qui longe le chemin. L'emplacement des 9 chambres de tirage qui jalonnent la future installation a également été défini. Ces chambres devant être enterrées puis intégrées à la calade, les pelles et les pioches sont entrées en action. Le travail est difficile car la roche mère, très dure, affleure à de très nombreux endroits et malgré notre bonne volonté il est parfois impossible de creuser. Quelques éléments de la calade originelle, près de la maison romane du village qui ont résisté au temps seront intégrés au projet. Les prochains

samedis vont donc être essentiellement consacrés aux travaux préparatoires et à l'ébauche de l'installation électrique puis de la calade.

Outre les travaux, l'association a aussi pour rôle de faire connaître le castrum au plus grand nombre et de les sensibiliser à la défense et à l'entretien de notre patrimoine. Le château et l'association connaissent un gain de notoriété par l'intermédiaire du site Internet qui connaît un succès inattendu. La fête du mois de juillet est aussi un moyen essentiel de nous faire connaître et de montrer la vitalité de notre association. Son succès est le fruit d'un gros travail de préparation mais aussi d'une campagne menée auprès des médias locaux. Cette « visibilité » du château va être accrue grâce aux cartes postales qui seront disponibles prochainement auprès de l'association ou de commerçants partenaires. Cependant, le castrum reste encore un grand inconnu, même auprès de la population locale. Nous comptons sur vous pour élargir le cercle des défenseurs et adhérents de l'association.

Lionel Haspel



D'ALLEGRE 2010

Les visites

Les visites ont été encore nombreuses cette année. De nombreux groupes ont fait appel à nous pour des visites guidées. Ce qui est remarquable cette année, c'est l'importance des visites de groupes de randonneurs le premier samedi de chaque mois. En effet, les organisateurs de ces sorties voulaient faire coïncider leur randonnée avec les journées où les membres de l'association travaillent sur le site. La consultation du site Internet du château leur a suggéré cette possibilité pour allier journée sportive et journée culturelle avec la visite commentée du château assurée par Lionel Haspel. Ainsi, le 1^{er} mai une quarantaine de marcheurs de l'association d'Allègre a fait escale dans le cadre de la « rando des thermes ». Plus de 200 randonneurs ont ainsi pu découvrir le castrum et admirer la vue imprenable qu'il propose. D'autre part de nombreuses familles de la région, qui connaissent le château depuis des années, viennent « en pèlerinage » sur le site et le font découvrir à des amis. Ils

se félicitent que notre association mette en valeur le castrum tout en louant notre courage et notre « folie » devant autant de travail. Cependant beaucoup ignoraient encore l'existence de notre association et plusieurs personnes en ont profité pour y adhérer. Parmi les visiteurs qui la connaissaient par l'intermédiaire de notre site, nombre d'entre eux, avant de s'intéresser au château en lui-même, se sont inquiétés en tout premier lieu de la santé de notre mascotte, Léo le bouc. Ce dernier bénéficiant souvent des largesses de nos visiteurs qui lui avaient amené du pain ou des pommes.

La traditionnelle visite d'étude des élèves de 5^{ème} du collège de Salindres s'est déroulée au printemps en présence de deux professeurs d'histoire, d'un professeur de science et vie de la terre et de monsieur Guérard, principal du collège. Outre l'histoire du site et l'étude de son architecture, les élèves ont également travaillé sur les caractéristiques géologiques du Mont Bouquet. Jean-Marc de Béthune et Bernard Rouvière, membres de

l'association ont encadré cette sortie animée aussi par Léo qui réclamait en tant que seigneur du château son lot de caresses et d'attention de la part de ses nouveaux sujets.

N'oublions pas les journées du patrimoine, au cours desquelles, l'Association avait prévu une animation particulière et gratuite sur le site du Château qui, comme l'année dernière, a eu lieu en alternance avec la manifestation de la Tour Bécamel de Salindres. Nous avons œuvré en partenariat avec la Commission Culture de la ville de Salindres, l'association Histoire et Traditions, le groupe de combattants médiévaux Les Sans Terres de Régordane et l'association l'Art de l'Aiguille qui a réalisé les costumes de paysans. Une saynète sur les Tuchins a été présentée le samedi à la tour Bécamel et le dimanche à Allègre. Vous trouverez tous les détails sur le site internet...

Lionel Haspel



Familles Rurales et les jeunes du centre de développement culturel



Saynète sur les Tuchins à la Tour Bécamel



L'ancienne calade qui sera préservée



Installation des chambres de tirage



UN PEU

Meuneries et tuileries, fleurons de la prospérité villageoise d'Allègre

L'Expansion des cultures du XI^e au XIII^e siècles

Des impératifs de temps, assujettis au nombre limité de pages consacrées au bulletin associatif, m'obligent à réduire voire à retrancher les quatre chapitres préliminaires conduisant à ce sujet. L'article dans son intégralité aborde les profonds renversements qui, dans la répartition des pouvoirs, les bouleversements de la société et l'évolution de l'économie, modifieront en profondeur les structures agraires et la transformation progressive de la campagne. Cette grande mutation se trouve étroitement associée au village castral d'Allègre, chef lieu territorial du pays. L'implantation castrale apparaîtra comme le moyen le plus clairvoyant pour encadrer, gouverner et conduire les grandes campagnes de défrichements, essentielles à la démographie sans cesse grandissante. C'est ainsi, qu'en l'espace de trois siècles, sous l'élan de la féodalité et d'une longue période de relative stabilité, la population doubla. Dès l'An Mil, dans le cadre de leurs seigneuries, les maîtres du château, lancèrent leurs vassaux dans le mouvement d'une étrange croisade. Ces expéditions belliqueuses de paysans, armés de haches et de hoes, conduiront à un large reflux de la forêt. Cette entreprise contribua à l'aménagement de nombreux reliefs montagneux environnants. A l'initiative des seigneurs, se créa un essaimage de hameaux ou de manses dispersés dans quelques solitudes. L'essor démographique et la croissance agricole allant de pair, les terres pentues seront aménagées en cultures étagées. Edifiées pour retenir la terre, ces terrasses porteront dans la langue vernaculaire les noms familiers de *bancels*, *faïsses* ou *accols*. Ces exploitations conquises sur les garrigues, privilégièrent tout d'abord, la culture des céréales qui entraient pour deux tiers dans la subsistance quotidienne de la population. D'autres terres agricoles se verront réservées aux cultures de la vigne, des mûriers, des arbres fruitiers et surtout des oliviers. Sous l'assaut du temps et le renoncement des hommes, lentement et inexorablement, ces terrasses ne cessent de s'estomper du paysage. Il subsiste, cependant, aux pieds du château, un prolongement de cet héritage. La préservation, aujourd'hui, d'une zone complantée d'oliviers située à la Coste d'Allègre, paraît remonter à

ces temps éloignés.

Sous le contrôle étroit de la puissance seigneuriale, l'entreprise de conquêtes de nouveaux terroirs, s'exerça comme une œuvre collective. Pendant cette période d'intenses activités, se conjugua une multiplication d'innovations techniques, lesquelles permettront de mener à bien, ce vaste chantier de colonisation agraire. Trois siècles de robuste besogne aidée du perfectionnement de diverses machines contribueront au décollement sans précédent de l'économie. Le développement de nouvelles surfaces agricoles permit de réduire les crises de famines frumentaires favorisant ainsi la survie et l'alimentation d'une population sans cesse grandissante. Les principaux facteurs qui contribuèrent au surpeuplement et au mieux être du monde des campagnes demeurent matérialisés par le renforcement de la mécanisation du travail. Ces diverses nouveautés et adaptations permirent d'accroître la productivité tout en réduisant le labeur des hommes. C'est ainsi que l'on vit des progrès significatifs dans la maîtrise du feu et de la métallurgie. Les conséquences de ces évolutions contribuèrent à approfondir les sillons des labours, à perfectionner les outils agraires, à rénover ensuite l'équipement des travailleurs sylvestres et des *essarteurs*.

Toujours dans le domaine agraire, d'autres innovations stimulèrent le rendement de la traction animale. Le bienfait de la découverte du collier d'épaule pour les animaux de trait, demeure un facteur déterminant pour l'amendement des cultures. On observera aussi une multiplication des perfectionnements en ce qui concerne le rendement et la maîtrise de l'énergie hydraulique. Cette révolution agricole, concomitante au renforcement de l'industrie, conduisit à l'apogée de la croissance économique et au renforcement de l'artisanat et du commerce. L'ère féodale se révélera véritablement comme l'âge d'or de l'artisanat. Diverses sources de documentation permettent de découvrir l'importance croissante de ruraux qui, dans leur labeur quotidien, conciliaient le travail de la terre avec diverses tâches de transformations de matières premières. La documentation issue des fonds notariaux, soutient l'existence d'une forte concentration d'artisans qui œuvraient dans l'industrie du textile. Ce témoignage sur la présence de l'industrie familiale des draps apparaît cependant comme une

entreprise commune à la plupart des villages environnants. A ce titre, on dénombre néanmoins au sein du village, la présence de maîtres cardeurs et de facturiers de laine. Après ce noyau d'individus qui se consacraient essentiellement à leur métier, la documentation prouve, qu'un groupe de paysans composé d'hommes et de femmes pratiquait des travaux saisonniers pour compléter ses revenus. L'artisanat de la laine et des draps consistait en des travaux d'apprêtements textiles ou de produits manufacturés. Il se traduisait par la présence de tailleurs d'habits, de peigneurs de laine ou de chanvre, de *cadissiers* et cardeurs de filozelle.

Parmi les travailleurs qui œuvraient au sein de la communauté villageoise, un corps de métiers bénéficiait d'un statut et d'une reconnaissance particulière : les travailleurs du fer. Proches des seigneurs ainsi que du château, l'immuable existence des forgerons, surnommés *fabres* ou bien maréchaux de forge, concourait à donner à ces hommes un statut privilégié. Dans la société médiévale, ces « *mécaniciens* » de village, incarnaient des individus essentiels à la vie du monde rural. La présence d'une ou plusieurs forges au sein de la communauté villageoise conférait à la collectivité un haut statut économique et social. Indispensables à la vie des campagnes, les forgerons seront voués à la reconnaissance générale pour multiples services rendus à la collectivité. Habile technicien, nous retrouvons le maître de forge assigné un jour au château, converti en armurier ou haubergier, le voilà, le lendemain, transformé en taillandier qui s'appliquait à la réparation des socs et de l'outillage à main et enfin le revoilà mandé aux ferrages des animaux ou aux soins prodigués aux bêtes. Jouissant d'une position particulière auprès des puissants, ils seront reconnus un temps, comme interlocuteurs privilégiés auprès des seigneurs. A ce titre, ces maîtres du feu et du fer, seront souvent plébiscités comme porte-parole de la collectivité. Figures marquantes de l'artisanat rural à Allègre, les générations de maréchaux ferrants, issus des familles Passe, Guiraud et Teissier, œuvrèrent dans diverses forges établies à Auzon, Boisson, et la Bégude.

D'HISTOIRE...

Les oliviers - une richesse locale

La découverte d'un moulin à huile dans le château d'Allègre, corrobore l'importance qu'avait cette richesse locale plantée à flanc de coteaux. Mues par la force humaine ou animale, les meules, surnommées quelquefois « *meules à sang* », pressaient et libéraient un liquide aux multiples applications. L'huile d'olive, autant que son arbuste, exaltait un caractère sacré intimement lié au culte chrétien. On la découvre s'insérant dans les cérémonies des messes, on la discerne dans la liturgie sacramentelle et la consécration cérémoniale des rois, on la distingue aussi dans la cuisson aux moments des carêmes. Outre l'utilisation rituelle de l'huile, nous la retrouvons dans toute une diversité d'usages pour ses propriétés médicinales, cosmétiques et culinaire. Plus singulièrement, encore, on retrouve ce produit de l'oléiculture comme pièce d'échange appelée aussi « *monnaie précieuse* », prisée par les seigneurs pour le paiement des impositions. Un fond d'archives, inexploité à ce jour, conforte nos commentaires sur l'omniprésence d'oliveraies dans la seigneurie d'Allègre. C'est ainsi qu'un document inédit, en date du 5 des nones de mai 1318 (86 J

1 ADG), consigné par le notaire maître Jean Combe, nous permet de recenser tout d'abord plusieurs habitants demeurant au château d'Allègre dont un groupe d'individus mentionnés pour la première fois.

On citera notamment, présence de *Bertrand Pulci*, damoiseau, se disant procureur de Robert de Salavas, coseigneur d'Allègre et du château de Barjac, viendra ensuite une liste de d'hommes et de femme, censitaires, nommés, *Guillaume Vaisan*, *Alaixette et Pons Celne*, mère et fils, Guillaume Boisson et Pierre Gueydan. Moyennant la censive d'un *seillet* d'huile, chacun d'eux se dit redevable sur divers bien sis dans le mandement du château. L'acte énonce une liste de biens soumis à contribution, parmi lesquels se trouvent



l'usage et la possession d'une terre sise au terroir des AGUASSES, sur une maison située dans le castrum, sur un jardin et quatre autres pièces de terre. Plusieurs fois ravagées et anéanties par des gelées et de violentes froidures, les oliveraies du pays pâtiront lors des années 1480 et 1690. L'hiver intense qui frappa l'année 1709, sera fatidique pour la plupart des oliveraies du Languedoc.

Cette parenthèse, nous permet de rendre hommage aux divers propriétaires qui entretiennent aujourd'hui ces parcelles arborées.

Génèse et acteurs de l'industrie meunière

Si fallait reconstituer, projeter et peindre, l'aspect cartographique du paysage familier perçu par nos aïeux, on exposerait tout d'abord le village fortifié d'Allègre surplombant le finage. On joindrait ensuite les monuments cultuels où s'accolaient quelques manses paysannes. Cependant, l'illustration ne serait guère réaliste si on omettait d'exposer un véritable chapelet de moulins qui rehaussait le tableau paysager d'Allègre sous l'Ancien Régime. Bénéficiant d'un réseau hydrographique des plus avantageux, la communauté d'Allègre, sous l'égide des seigneurs se dota dès l'époque féodale d'authentiques moyens qui conduisirent au rayonnement et à la prospérité de la collectivité territoriale. Pour tout seigneur, le renfort sur ses terres, de moulins, de pressoirs et de fours banaux, évoquait au même titre que leur château l'éminence de leur prestige et pouvoir. La meunerie n'est pas une invention médiévale, elle remonte à la plus haute antiquité. De l'homme du néolithique qui écrasait le grain à l'aide

de mortiers, en passant par les moulins à bras, mus par les hommes ou les animaux, le broyage pilage grossier du grain restera longtemps un travail lent et fastidieux. Comment imaginer, qu'avant l'apparition de la meunerie, moudre le grain était un labeur morfondant par sa pénibilité et sa lenteur exagérée ? La technique usitée nous renvoie à l'utilisation d'un mortier d'à peine 25 à 30 cm de diamètre et d'un pilon. Ces outils de trituration, le plus souvent maniés par les femmes, permettaient, pour une journée entière de labeur, de concasser à peine une vingtaine de kilos de grains moulus. La mouture réalisée au cours de cette opération se révélait de bien médiocre qualité.

L'apparition des premières machines et moulins à eau se trouve attestée deux siècles avant l'ère chrétienne dans le Proche-Orient. Les Romains transpirent le procédé de la meunerie hydraulique et contribuèrent à son perfectionnement. Les siècles qui succédèrent à la chute de l'empire

seront préjudiciables au développement de la meunerie. A peine pouvons-nous recenser dans les textes antérieurs à l'an mil, quelques mentions de meuneries dans de vastes domaines Carolingiens ou autres grands établissements prestigieux comme les monastères. Délaissée et presque oubliée au milieu du premier millénaire, l'utilisation de l'énergie hydraulique se verra réintroduite par la forte implication des communautés monastiques et plus densément encore lors de la féodalité. La période de paix, ou au moins le retour d'une relative sécurité dans le pays, concourut au lancement de grandes campagnes de déforestations qui permirent d'acquiescer sur des zones incultes de nouvelles terres nourricières. L'essor démographique associé à l'élargissement des terres cultivables favorisera la réintroduction et la prolifération des moulins.



UN PEU

Le rôle des seigneurs et du clergé

Les seigneurs s'affirmèrent comme les grands promoteurs de la réapparition de l'industrie meunière. Mettant à profit les moindres cours d'eau ces derniers, attirés par l'appât du gain et l'économie de main d'œuvre, engagèrent de lourds investissements pour construire un ou plusieurs moulins. L'usage de la force hydraulique se généralisa dans toutes les campagnes entraînant l'apparition de dizaines de milliers de moulins. Ces machines, mues par la force du courant, s'intégreront pour des siècles dans les paysages de nos campagnes. Tout au long de ce temps, les moulins rythmeront la vie de la communauté d'Allègre. En s'arrogeant la dominance sur le pays, les seigneurs assujettiront certes la population, mais revendiqueront aussi la suprématie et le contrôle de la terre, des eaux et des forêts. Parmi les droits dont ils pouvaient se prévaloir, existait le droit de ban qui obligeait les gens de sa terre à moudre leurs grains dans son moulin. Si le moulin, le pressoir, le four banal demeurent l'empreinte manifeste de l'emprise seigneuriale, ces utilités contribueront cependant à l'apparition de larges progrès qui galvaniseront la croissance du monde rural. Alors que la grande majorité de la population exploitait la terre, le perfectionnement des techniques agricoles ainsi que la floraison des premières machines mues par les forces naturelles eurent pour conséquence de soulager et de libérer les gens de la glèbe du joug d'un travail éprouvant.

La mécanisation du travail nécessitait de lourds investissements que seuls les seigneurs pouvaient honorer. Il est vraisemblable, qu'aux projets d'édification des premiers moulins, les premiers seigneurs d'Allègre soumièrent à diverses corvées leurs gens. Construire des barrages sur les cours d'eau (*paissières, levée ou levade*), détourner l'eau, pour ensuite creuser des canaux (*biefs, béals*) pour conduire le courant vers les machines ne pouvait s'envisager que par la contribution de tous les habitants du mandement. L'alimentation en eau des moulins de Peyroles et Gibol (alias *Gibrol ou Barbol*) et de la Bégude relève de ces types d'ouvrages. Mettant à profit les moindres cours d'eau, les plus petits seigneurs s'attachèrent aux bienfaits que représentait la présence d'un moulin au sein de leurs seigneuries. Au gré des transmissions d'héritages et du fractionnement des droits attachés au village fortifié, de nouvelles lignées

aristocratiques apparaîtront. La présence dans le castrum de nouvelles castes chevaleresques ne sera pas sans incidence sur la prolifération des moulins au sein du territoire. Cette concentration est probablement l'indice du croît de la population auquel nous pouvons ajouter les atouts et rayonnements que suscitaient le castrum d'Allègre. Plusieurs indices concordants laissent envisager que l'apparition des moulins ressortissait de la volonté des premiers seigneurs éponymes du château. Cette présomption se trouve tout d'abord étayée par les mœurs féodales qui aux travers de libéralités concédées à l'Eglise, favorisaient ensuite l'attribution du ministère aux cadets et puînés de leur maison. C'est ainsi que plusieurs documents, qui nous renvoient à des références antérieures, mentionnent des religieux du nom d'Allègre qui se succédèrent au siège du prieuré et à la prébende attachée au titre ecclésiastique d'Arlendes. C'est ainsi, qu'en 1399, Pierre Delpuech, en son nom et en celui de sa femme Pétronille, fait reconnaissance d'une terre située au terroir de Riançon à Raymond d'Allègre, moine et prieur d'Allègre. Le temporel accolé au prieuré était constitué de plusieurs revenus produits par des terres agricoles et l'usufruit d'un moulin. Deux notes, apportent quelques précisions topographiques sur la répartition d'un ou des moulins : *Moulin de la Font d'Arlendpes* ou bien de *moulin d'Arlendes, assis et posé sur le cours de la Fontaine*. Un acte du 29 novembre 1340, souligne que le prieur de Notre-Dame, Raymond de Sérignac, se trouvait en possession de plusieurs domaines avoisinant le terroir de la Coste, d'autres confrontaient le chemin qui conduit au château de Bouquet vers le moulin d'Arlendes et au-delà, l'autre voie qui conduisait vers celui d'Allègre. Le 13 août 1405, fut signé au lieu de la Liquières, un contrat par lequel, le révérent père Pierre Mercadials (is), moine du monastère d'Aniane, prieur de Notre Dame d'Arlendes (d'Arlendpes) arrentait* son moulin à Jacques d'Espinassoux habitant de Brouzet. Cette transaction eut lieu en présence de Raimond Tuffan des Fumades, Etienne Gilles, Privat Boyer d'Auzon (M584).

D'autres textes finissent de nous convaincre de la présence d'autres machines hydrauliques implantées tout



Le moulin de Peyroles

au long des cours d'eau irrigant le finage d'Arlendes. Ainsi, lors de son alliance avec Rostang de Montaud (*Montaut*), dame Hermessende d'Allègre apporta dans sa corbeille nuptiale le bénéfice d'un moulin. Un acte vidimé, permet plus de connaissance sur cette maison seigneuriale originaire du Vivarais. C'est ainsi qu'on remarque leur présence dès le XIVe siècle et cela jusqu'à la fin du XVI siècle. Se succédèrent les nommés : *Rostang de Montaud, Bernard de Montaud en 1454, Antoine de Montaud en 1508, Montaud de Montaud en 1597.*

Une transaction en date du 3 octobre 1454, nous laisse entrevoir les possibles conséquences résultant de la guerre de Cent Ans. Le document rapporte qu'à la suite d'un arrentement passé devant notaire, noble Bernard de Montaud *baillie* à Guillaume Boyer d'Auzon le fermage d'un moulin ruiné situé à Arlendes. La suite de la transaction, indique que le preneur, Guillaume Boyer devra s'engager à remettre en état ledit moulin et que celui-ci une fois en service, ledit sieur Boyer s'acquittera de diverses redevances et moutures reversées au prieur et à Bernard de Montaud.

A l'époque moderne, plusieurs seigneurs acquièrent divers droits attachés aux moulins d'Arlendes. Succédant aux Montaud, vers la fin du XVI siècle, apparaîtra la lignée seigneuriale d'Angerès du Vivarais. On retrouvera ensuite les Moreton de Chabrilan, seigneur de Boisson, alliés, à ces derniers, les Dupré et enfin le prince de Conti qui au terme d'une convention avec le prieur, deviendra bénéficiaire du moulin.

* Arrenter : donner ou prendre moyennant une rente (louer, affermer).

D'HISTOIRE...

Les Meuniers

L'activité meunière permettra l'émergence d'une main d'œuvre spécialisée qui se démarquera de la masse paysanne pour former une catégorie d'habitants aisés. La concentration de moulins au sein du mandement d'Allègre favorisera l'épanouissement de véritables dynasties familiales, lesquelles se succéderont les unes aux autres dans le fermage de nombreux moulins. A défaut de descendance masculine du meunier, c'est l'époux de la fille du minotier qui suivant la tradition, lui succède. Ces techniciens en mouture de grains formaient une sorte de caste qui par leurs réseaux familiaux-professionnels, véhiculaient leur savoir dans la plupart des villages environnants. Ces personnages occupaient une place privilégiée dans le cadre de la collectivité. Sans que l'on observe de grande rivalité ou concurrence entre elles, ces familles

semblent, au contraire, avoir constitué un vaste réseau d'alliances endogames. Si le curé et le forgeron suscitaient respect ou prestige ce ne sera pas le cas des meuniers, lesquels éveillaient jalousie et méfiance. Cette suspicion envers les meuniers concerne le principe de leur rémunération. En effet, la coutume voulait que le meunier prélève le volume de 1/10, 1/12 ou 1/16 du grain acheminé au moulin. Si manger, pour la plupart des travailleurs de terre, c'était consommer du pain, le meunier semblait être à l'abri du besoin. L'élevage, près du moulin de volailles et de porcs nourris aux déchets de son, créait parmi la population un climat de méfiance.

Vecteur économique du village, cette florissante industrie meunière conféra au village et aux hommes chargés de conduire cette activité une grande renommée. A ce titre il n'est pas étonnant de rencontrer quelques cadets

de familles meunières s'expatrier pour porter ailleurs leurs savoirs. Si une partie de la richesse patrimoniale d'Allègre s'illustre par son réseau hydrographique et sa pléthore de moulins reposant sur les rives de la Font d'Arlemmpes ou sur le cours de la Fontaine ou de l'Auzonnet ; on ne peut dédaigner, y ajouter, les familles meunières qui, du nom de Blanc, Passe, Félines, Guiraud, Quart, Gars (Gard ?) et Malignon contribuèrent à la vitalité économique du pays. Les archives rencontrées sous la période médiévale, se trouvant assez avaricieuses pour recenser le patronyme des meuniers, on notera cependant la mention de certains lignages étalés quelquefois sur plus de cinq siècles. En 1749, la famille Blanc recensée à Allègre bien avant cette date, gérait à ferme la presque totalité des biens seigneuriaux de Peyrolles.

Les Hospitaliers

Ce fief important, immortalisé par la maison forte de Peyrolles sera même désigné à cette époque comme étant le siège d'une commanderie Hospitalière. L'ensemble des propriétés se trouvait rehaussé par la jouissance de revenus liés à la présence de moulins et de tuileries. Cette seigneurie, après la dissolution de l'Ordre du Temple au XIVe siècle, fut dévolue aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et de Malte. A ce titre, les archives notariales recèlent d'abondantes transactions ayant pour sujet la mise en fermage des propriétés agricoles, des moulins et des tuileries. Au milieu du XVIIIe siècle, l'affermage du patrimoine Hospitalier se faisait après enchères à la bougie allumée. Il s'avère qu'à cette époque peu d'enchérisseurs pouvaient rivaliser dans une adjudication face aux membres issus de la famille Blanc de Boisson. C'est ainsi qu'en 1755, on vit **Etienne Blanc**, ménager de Boisson, surenchérir et gagner le bail à ferme du domaine de Peyrolles et ses dépendances. Cette disposition de fermage lui est cédée pour la somme de 1700 livres, 30 paires de poulets, 30 douzaines d'œufs et 200 tuiles. L'acte ajoute que le fermier aura à charge de planter nombre prévu de mûriers chaque année. Affaire de famille disions nous : c'est son parent un nommé Louis

Blanc, meunier de Peyrolles qui se porte garant « *pleige* » et valide ce pacte.

Si l'on ne peut pas parler d'une surabondance d'indications sur l'histoire des moulins de Peyrol(l)es et de Gibol, on notera cependant, qu'il existe des révélations plus riches sur diverses activités accordées à ces machines hydrauliques. Pour cerner l'origine du moulin, on se reportera au début du XII et au XIII siècles, moment où les ordres religieux de la maison du Temple et les Hospitaliers s'implantèrent dans la région. Les cartulaires conservés aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône divulguent quelques confidences sur leur existence à Allègre et ses environs. L'établissement de l'ordre du Temple est clairement inscrit dans la région dès le premier tiers du XIIe siècle. L'attraction exercée par cet ordre militaire suscita un véritable engouement de la part des familles chevaleresques. Peu de lignées seigneuriales résistèrent aux aspirations d'un ou plusieurs membres de la famille désireux de rejoindre l'ordre. L'intérêt témoigné envers les moines chevaliers suscita une vague de vocations mais aussi un flot de libéralités de la part des maîtres du château. A cet égard, la reconnaissance de la chevalerie d'Allègre envers la maison du Temple ne se démentira pas. Un flot de biens constitués de terres agricoles, de sylves et de droits transitèrent de l'aristocratie

châtelaine au bénéfice des moines guerriers. Cette manne de bienfaits permettra la composition d'un vaste temporel uni autour d'une *préceptorie* ou commanderie. L'édification de la maison forte de Peyrolles demeure un des plus beaux vestiges de cette époque lointaine. Les générosités laïques permettront de constituer un fief bien pourvu de la rente d'un moulin. La fondation du moulin de Peyrolles (*alias de Bouzigues en 1644*) est-elle l'œuvre des chevaliers du Temple ou bien s'agit-il d'une construction antérieure léguée par les seigneurs ? Nous l'ignorons.

La bienveillance et l'engouement des seigneurs d'Allègre pour les ordres militaires et religieux ne se démentiront pas. Plusieurs actes et documents formels permettent de retrouver une partie de ces largesses. Ces traces d'attentions se découvrent notamment, en 1273 ou Gaucelme de Naves, coseigneur d'Allègre fit cession de tous ses droits pour 100 sous tournois à la commanderie et la maison de Peyrolles. Il en sera de même un an plus tard, où nous recensons le sire Randon de Chateauneuf et son fils Guillaume lesquels s'attacheront à confirmer et reconnaître les droits et possessions tenus par l'ordre du Temple.

UN PEU

Les différents moulins

Si, à l'origine, le moulin de Peyrolles était tout d'abord destiné à broyer le grain, (moulin farinié, bladeret ou bladier) divers perfectionnements mécaniques permirent, à partir du XII^e siècle, d'envisager plusieurs types d'utilisations. Les multiples étapes d'innovations qui seront apportées aux cours des siècles à la meunerie, ne modifièrent guère le principe de transmission de l'énergie développée par le courant et la chute de l'eau vers les roues à aubes. Hérité de l'antiquité, le moulin se caractérisait par une roue à aube verticale laquelle était mue par la force du courant provenant des cours d'eau ou des biefs. L'énergie développée par l'eau entraînait la rotation de la roue qui, jointe à un axe, prolongeait le mouvement vers une série d'engrenages mettant en mouvement une meule. L'invention, au XII^e siècle, de l'arbre à cames permettra la modification du mouvement circulaire en mouvement alternatif. Cette mutation du machinisme qui pouvait ainsi actionner une batterie de maillets de bois ou de fer, stimula d'innombrables applications. C'est ainsi que l'on vit apparaître le **moulin à foulon** ou **drapier** lequel favorisera le traitement de nombreuses matières. Dans le langage vernaculaire, ce type de moulin drapier portait familièrement le nom de *moulin paradou*. Etymologiquement « *paradou* » venait du latin *parare* qui signifiait « préparer ». Les premières mentions écrites de ce type de machine apparaissent vers l'année 1594. Il est alors rapporté qu'un moulin drapier se tenait **sous** le mas de Peyrolles. (ADG 2^E4/76). Cette apparition dans les textes du moulin drapier à Allègre, ne signifie pas que ce type d'industrie n'était pas présente antérieurement.

En date du 1er juin 1594, le sieur Gabriel Rochière, sous arrente le moulin drapier qui appartenait au vicomte de Portes, mentionné dans le texte comme se trouvant sous le mas de Peyrolles ou Boisson. On peut penser que ce moulin était installé à la Bégude (2^E4/76). Cette information sur l'emplacement du moulin ressort d'un évènement émouvant

Le moulin de Gibol



qui conduisit un homme à trépas. Le 16 juillet 1734, dans le moulin de la Bégude d'Auzon appartenant au baron de Montalet, le meunier Jean Quart (*Gard*) expose devant notaire ses dernières volontés. A l'issue de cet acte, Quart (*Gard*) exprime le désir que sa dépouille repose au cimetière d'Arlendes (2^E16/230).

Le dernier jour de janvier 1614, Catherine de Clermont consent un bail d'une période de 4 ans, au profit de Jean Gras, meunier, de Corbès d'Anduze. L'affermage comprend un moulin drapier et blatier situé à Boisson et la jouissance d'un jardin auquel se joint un champ de chanvre (*chenevière*). A l'issue de cette affaire, le locataire devra une redevance de 100 livres par an (2^E16/281).

L'examen des professions mentionnées dans les actes notariés ou dans les registres paroissiaux atteste du déploiement de plusieurs activités textiles. L'exploitation du chanvre, souvent associée à des jardins, avoisinait des terres irrigables. La culture du chanvre, exploitée dans des *Canebières*, se trouvait déployée près des rives du côté du terroir d'Arlendes et en bordure de l'Auzonnet.

Ce développement du textile incita les divers propriétaires de moulins à diversifier leurs utilisations. Un acte en date du 20 septembre 1709 confirme ce changement. Ce jour là, eut lieu dans le moulin de la Bégude d'Auzon, la signature d'un arrentement par lequel messire Jacques Marcelin de Bérard, seigneur des seigneuries de Saint-Paul, Potelières, Montalet et du mandement d'Allègre arrentait à Jean Duport, meunier, ses moulins *bladiers* et à huile mentionnés dans le texte sous le nom de *paradou*. Associant le fermage des terres sises auprès des moulins, Jacques

Marcelin de Bérard exigea du preneur pour la période de 6 années, la somme de 400 livres et 6 paires de poulets.

L'apport de nombreux rouages aux moulins encouragea une diversification et une multiplication de travaux en son sein même. C'est ainsi qu'un moulin (*drapier et bladier*) se trouvait composé de plusieurs roues dont une tournait pour le *blanc*, l'autre pour le *brun*, la troisième pour le *grau* (moulin *grudadou*, *gradou*) et une autre meule pour presser les olives. Parmi ces diverses attributions, on distinguera l'opération de teillage qui consistait à séparer les fibres du chanvre ou du lin. L'autre expansion des moulins à foulons permettra le traitement des textiles, c'est à dire fouler les étoffes pour qu'elles gagnent en souplesse. D'où l'expression : « battre à plate couture ». D'autres opérations consistaient à broyer les écorces riches en tanin qui servaient à la conservation du cuir. A ce type de moulin s'adjoignait souvent la présence d'une teinturerie comme le signale le document suivant : le 24 septembre 1702, monsieur David de Lafabregues, docteur en droit, juge général du marquisat de Portes, signe un bail à Jean Blanc meunier du moulin de Peyrolles pour que ce dernier effectue diverses réparations aux teintureries de Boisson. Ces travaux terminés, le meunier Jean Blanc entamera la restauration de l'écluse du moulin, réparera ensuite les brèches qui dégradent les piles voutées. Pour conclure cet accord, le meunier devra s'attacher au rétablissement du petit pont dit de la MO(A)RTELIERES et enfin rebâtir la tuilerie. Pour l'ensemble de ces travaux, Jean Blanc, sollicitera la somme de 72 livres.



D'HISTOIRE...

Les tuileries

Plusieurs documents recueillis contribuent au recensement d'un pôle d'entreprises manufacturières qui, à tous égards, s'inscrit comme un autre savoir faire local. L'implantation dans le territoire de nombreuses tuileries nous interpelle à plusieurs titres. On notera tout d'abord l'ancienneté de son apparition.

On découvre ainsi dans un acte de 1313 plus précisément daté du 9 des calendes d'août (c'est-à-dire le 22 juillet), lors d'un hommage collectif rendu par les 8 coseigneurs d'Allègre à Guillaume de Randon, la présence du moulin ci-nommé *Barbare*, *Bourboirand*, *Giboel*, *Gibonel* alias Gibol et d'une tuilière sise au dit mas de la Teuilières. Il semble qu'à cette époque les tuiles et la lauze coexistaient dans les couvertures de toits. Ceci est confirmé par l'acte ci-dessus mais aussi par le suivant, en date du 22 octobre 1341 qui atteste de l'emploi de pierres plates. La minute notariale mentionne que le prieur d'Arlendes, désireux de construire une maison, adjoint à Pierre *Berganton* alias Bergeton, maçon de Brouzet, de couvrir la toiture de sa maison de lauzes. La présence de tuileries se trouve donc actée dès le XIV^e siècle. Ce fait sera largement soutenu par le grand nombre de fours que l'on peut répertorier au fil des siècles dans la plupart des lieux dits des Tuilières à Boisson, Valaurie alias mas de Teuilières, ou bien à Gibol et Arlendes. Cette concentration de manufactures tuilières sous entend que l'aire d'extraction de l'argile et les manufactures se trouvaient peu éloignées les unes des autres. Cette tradition antique quelque peu oubliée vers le Haut Moyen Age, connut une reprise et une vigoureuse extension dès l'époque médiévale. Ces fabriques se développèrent pour la fabrication de décors aussi bien intérieurs qu'extérieurs, avec la création de carreaux, briques, conduites d'eau et canalisations et surtout dans la production de couvertures des toits. L'implantation de tuileries dans les environs d'Allègre aura une incidence directe dans le mode de couverture qui agencera l'ensemble monumental du village fortifié d'Allègre. Les maisons chevaleresques implantées dans le castrum d'Allègre seront les premières à adopter ce type de revêtement de toits. Éléments et marqueurs socio-économiques de l'aristocratie locale, la céramique extériorisera la différence entre les demeures nobles et les habitations paysannes. Il paraît très

probable que les fours à céramique aient fonctionné bien avant le XIV^e siècle pour alimenter les divers aménagements du château. Il demeure patent que ces sites de production eurent une activité soutenue jusqu'au XIX^e siècle. Le contrat de fermage suivant permet d'entrevoir l'ancienneté et la continuité de l'industrie tuilières au sein de la communauté.

Le 2 janvier 1761, maître Champetier, se trouvant dans le lieu de Boisson, recueillit une transaction en faveur de vénérable frère, *Henri Augustin de Piolenc, commandeur de Peyrolles*. Cet acte mineur ne nécessitant pas la présence personnelle de ce dernier, c'est par délégation de pouvoir que son procureur intercèdera auprès de trois habitants de Boisson. Ce jour-là, Joseph Chabrier, Jacques Passe et Gabriel Coste tous travailleurs de terre, portèrent reconnaissance d'une terre herme* dans les environs de Boisson au quartier dit des Tuileries. Ces derniers déclarèrent avoir utilisé cette terre inculte pour en faire une aire servant de dépôt de tuiles. A la suite de cette déclaration, les partis trouvèrent un arrangement. A ce titre, Joseph Chabrier, Jacques Passe et Gabriel Coste, pour cette terre, sont tenus, à perpétuité, de porter à chaque fête de la Saint-Michel, un boisseau d'orge à la commanderie de *Peyrolles* (2^e 16/245). En marge de cet acte, il est rappelé que ce lieu fut en 1509, autrefois reconnu par Mathieu Devèze, Gabriel Antoine, et Alzias Blanc. Si la famille Blanc se démarque plus particulièrement dans la meunerie, il convient de mentionner d'autres familles autochtones qui œuvrèrent dans les deux métiers. C'est ainsi que l'on distingue les familles Bonhomme et Gard dont plusieurs membres occuperont très longtemps le métier de tuilier. L'omniprésence de cette industrie entraîna une vieille coutume locale qui voulait qu'on dotât les filles d'une quantité de tuiles. C'est ainsi par exemple que le couple d'artisans Louis Blanc et Anne Bonhomme dotèrent leur fille de la coquette somme de 193 livres, d'une croix d'or, de 31 livres de fils de chanvre, de 2 draps de lit et de 1000 tuiles lors de ses épousailles avec Pierre Barry en 1769.

L'intérêt seigneurial porté au développement de cette industrie ne se démentira pas au cours des siècles, c'est ainsi que le 23 janvier 1613, fut signé un accord par devant la présence exceptionnelle de haute et puissante dame Catherine de Clermont, marquise

de Portes. Ce jour-là, dans le château de Theyrargues, en présence de maître André Vincent, Catherine de Clermont consentit le bail de deux THEULIERES avec maisons, cours, aires, et autres dépendances que la dite dame possédait dans les lieux de Boisson et Peyroles. Le métayer, nommé, Jean Bonhomme, habitant du lieu de *Gibo* dans le mandement d'Allègre, promet pour le temps de 3 ans de fournir à la dame 3600 tuiles par an.

En suivant la trace de cette industrie nous sommes interpellés par le fait que les métiers de meuniers et de tuiliers s'amarraient l'un à l'autre. Peut-on émettre l'idée que lorsque les moulins chômaient, les maîtres meuniers pouvaient se convertir en responsables tuiliers. Il nous est rapporté que l'activité des moulins pouvait être suspendue pour diverses raisons, aussi bien climatiques, matérielles que pour cause de pénurie de matières à broyer. Une autre argumentation apparaît pouvant raisonnablement corroborer nos propos. En effet on apprend que l'argile extraite en période hivernale était plus facile à préparer à la suite d'une phase de gel. Le piétinement des chevaux ou des bœufs concluait ce travail préparatoire en concassant les mottes.

* L'herme est entre l'inculte et le cultivé : c'est un espace destiné à devenir inculte.



Le moulin de la Bégude

UN PEU

Le 17 août 1699 Jean Blanc, meunier fils de Pierre Blanc, aussi meunier de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille, exploitait les deux moulins de Gibol et de Peyrolles mais aussi une tuilerie sise à Peyrolles. Le fermage pour une année des deux moulins était de 271 livres tandis que la location de la tuilerie revenait à 60 livres et 2 poulets (2[£] 16/230).

Si le fermier d'un seigneur n'était pas nécessairement un meunier ou un tuilier, ce dernier sous-affermait l'exploitation à des professionnels. Il s'avère que certaines familles travaillant dans la forge, la meunerie ou l'argile se prévalurent quelquefois de ces deux qualités. En 1764, Jean Blanc, meunier aux Bégudes d'Auzon, et son compère Jean Teissonnière, aussi meunier du

moulin d'Arlendes, prirent à ferme le moulin de Peyrolles. Les minutes de cet accord stipulent que les deux associés se porteront caution l'un de l'autre.

Le document suivant étaye le fait qu'à la veille de la Révolution les prérogatives seigneuriales étaient quelques peu émoussées. A ce moment là, ce ne sont plus exclusivement les seigneurs ou leurs représentants qui pactisent la location de leurs biens. C'est ainsi que l'on voit des particuliers pactiser entre eux. Par acte du 13 février 1789 eut lieu la signature d'un bail à mi-fruit qui impliquait le sieur Jean Gard, ménager du mas de Valaurie, lequel s'entendit avec Pierre Bouat, ménager, et Louis Clergemont, tuilier du lieu de Boisson, pour partager l'activité et les revenus

liés à sa tuilerie implantée à proximité de son mas. Loués pour un an, les contractants seront premièrement tenus de travailler tout le temps sauf si le temps se trouve trop mauvais. Pierre Bouat et Louis Clergemont devront en outre s'engager à embaucher trois hommes à leurs frais pour assurer la productivité. La fabrication composée de tuiles et de « malcons » sera partagée en deux parts. Le sieur Jean Gard, bailleur, quant à lui, devra fournir le combustible bois et charbon tout au long de l'activité. Le prêteur s'engagera aussi à fournir un local couvert pour servir d'entrepôt. En dehors dudit partage les artisans tuiliers seront tenus de remettre à chaque journée 50 tuiles (2[£] 16/230).

Moulins dans la tourmente

L'histoire du Languedoc, depuis la révolution castrale jusqu'à la fin de l'Ancien Régime fut riche en épisodes sanglants et destructeurs. Si les hommes ont été les premières victimes des frasques et des errements observés sous la féodalité, pendant la rivalité franco-anglaise et les guerres religieuses, il demeure certain que l'industrie meunière se trouva très souvent en première ligne. Quelle que soit la nature des conflits, les moulins s'inscrivent toujours dans la longue liste des destructions matérielles. Du VI^e au XVIII^e siècle, de nombreux villages du diocèse d'Uzès endureront les effets ravageurs de la folie des hommes. Quelques textes manuscrits témoignent des événements et des meurtres (1) qui touchèrent la population pendant la guerre des camisards. En marge de ces faits dramatiques, les archives rapportent les nombreuses dévastations destructions commises dans le pays (2). Meuniers et meuneries payèrent un lourd tribut dans ces guerres confessionnelles. La seigneurie banale rapportait un profit important à l'aristocratie, les hostilités et antagonismes religieux menèrent quelquefois ces propriétaires à la ruine. C'est ce qu'il arriva à madame Antoinette de Fillière de Charroul d'Auzon, veuve de monsieur Joseph de Beaumont seigneur de Besset. Antoinette de Fillière de Charroul, imprévoyante et peu avertie aux affaires, chancela dans de gros embarras pécuniaires. Ses difficultés ne réduisirent ni son train de vie ni le désir de maintenir son rang. Subvenir à l'entretien de deux laquais, de deux

filles de chambres, d'une servante, un train de chevaux nécessitait de gérer parfaitement ses affaires. En 1689, soit un peu avant que se déclenche la révolte des camisards, Madame de Fillière de Charroul, eut recours à toute une série d'emprunts qu'elle sollicita auprès de monsieur Jean Chapelier. Tout d'abord le prêteur s'engagea à lui verser 3300 livres, à quoi s'ajoutaient d'autres versements et prêts pour l'achat d'un cheval ou une paire de bœufs. Pour honorer sa dette Antoinette de Fillière engagea les rentes et fruits de sa métairie de Gibol, l'usufruit de son moulin et du domaine de Bousquet jusqu'au remboursement total des sommes empruntées. Le contrat stipule entre autre que la dame s'engagea à la maintenance et à l'entretien du canal conduisant l'eau au moulin ainsi que du moulin lui-même. Entretemps, Antoinette de Fillière, pensant recouvrer un peu plus de bien-être, convola en secondes noces avec le sieur Jean Francois de Rigord, sieur de Saint Etienne de Monjoux. A ce titre, le second époux s'engagea auprès de monsieur Jean Chapelier de se porter caution pour le remboursement de la dette. La promesse de 1400 livres qui pouvait s'inclure dans l'échelonnement des acquittements ne sera jamais honorée. Une incompatibilité d'humeur, et probablement autre chose, incitèrent les nouveaux mariés à engager une procédure de séparation de corps. Cet événement précipité conduisit le créancier et la dame dans une véritable panade. Incapable de faire face à ses échéances, la dette de la dame d'Auzon, augmentera jusqu'à la somme de 7500 livres. Jean Chapelier se trouvait

doublément indigné par les dettes qui n'étaient pas honorées et les soucis occasionnés par la rente du moulin qui peinait à venir. Il est vraisemblable que devant la négligence de madame de Fillière, en ce qui concerne l'entretien du moulin, ce dernier devait chômer la plupart du temps. L'impuissance ou le désintérêt d'Antoinette de Fillière, pour initier les travaux et assurer la maintenance du canal et des écluses accentua le marasme. Cet état des choses, précipita l'exaspération du créancier et la décrépitude du débiteur. L'affaire prendra une autre tournure pendant les troubles ou « *les selleratzs attroupés rebelles à sa majesté empêchèrent de jouir des fruits et rentes* ». Nombre de moulin se trouvèrent détruits ou totalement ruinés. Sans que l'on découvre un quelconque accord entre les deux protagonistes, ce sont les héritiers, qui trouvèrent une issue à cette histoire (3 et 4). A la fin du soulèvement religieux, l'urgence pour les habitants sera de reconstruire ou réparer leurs maisons et ensuite de remettre en état les moulins.

1. liste des personnes qui furent tués en 1703 et 1704 : Louis et Jacques Barry, Etienne Guard, Pierre Brueys, Pierre Félines, le père de Louis Passe, la mère et le frère de Jean Guiraud, inspecteur de la milice bourgeoise, Sirven valet de Charles Chapelier, le valet de Simon Rober, Jean Delbos.
2. Eglises de Boisson et d'Auzon et maisons de particuliers pillées ou brûlées.
3. Antoinette de Fillière s'éteignit le 4 juin 1706. Ses Héritières furent Laurence de Beaumont et Françoise de Charroul.
4. Le 16 juillet 1706, Françoise (de) Chapelier se déclare veuve, héritière et fidussière de Jean Chapelier.

D'HISTOIRE...

Quand les meuniers sont obligés de composer le partage des eaux

30 janvier 1749 (2^E16 240) Traduction libre

Détails sur l'inféodation du moulin de Gibol prescrit par messire Jacques de Boniol, conseiller du roi en sa qualité de procureur de messire Henri Augustin de Piolenc commandeur de Montpellier et de Peyrolles.

Sachant que le sieur François Félines, ménager du moulin de Gibol ou Montalet, pour l'usage duquel lui et ses prédécesseurs dudit moulin ont toujours joui de l'eau qui s'écoule du moulin de Peyrolles lorsque ce dernier est en activité. Cependant, il arrive souvent que l'eau du moulin de Peyrole, faute d'avoir du blé à moudre, "reste en chaume". De ce fait il s'avère qu'il est préjudiciable par là, que les eaux retournent dans le béal et l'écluse du moulin pour se verser naturellement ensuite du côté d'un endroit que l'on surnomme La VERS et par là se perdent pour s'écouler dans la rivière d'Auzon. Sachant que la privation de ces eaux n'est d'aucune utilité pour personne, François Félines requiert du sieur Boniol

de lui inféoder les dites eaux qui se perdent faute d'activité du moulin de Peyrolles. A cette prière du meunier de Gibol, le sieur de Boniol apporte son consentement et acquiesce à titre d'inféodation que les dites eaux hors d'usage qui s'échappaient le long du béal au dessus dudit moulin soient canalisées. Pour récupérer le flux de cette eau, il sera prévu des modifications qui seront disposées à coté de l'écluse existante du coté droit appelé paradou où il sera mis un espanchoir suffisant pour permettre que les eaux superflues ne retournent pas vers la rivière mais se déversent du côté du moulin de Gibol. Toutes les modifications qui favoriseront la récupération et la canalisation de ces eaux seront à la charge dudit Félines. Ledit Félines devra aussi s'engager à

toutes réparations qui pourraient apparaître à la chaussée du béal du moulin jusqu'au pont de la rivière d'Auzon. Entendu qu'au cas où il faudrait tracer un nouveau canal, ledit Félines, sera tenu de payer qu'un tiers de la somme pour les frais revenant des travaux. Pour cette cession et autorisation ledit Félines conviendra de payer la censve d'un sestier de blé touzelle mesure de Peyrolles. Cette redevance annuelle devra être livrée à chaque fête de la saint Michel sur le seuil de la maison forte dudit commandeur. Enfin, il est recommandé que chaque meunier désirant cureter ses béals soit dans l'obligation d'avertir son voisin et compère deux jours en avance.

Epilogue

A la révolution, la rédaction des cahiers de doléance, plaintes et remontrances, rédigés par l'ensemble des paroisses du royaume seront presque unanimes pour condamner et demander la suppression des banalités pesant sur les moulins. Les décrets, votés dans la nuit du 4 août 1789, sonneront le glas des privilèges seigneuriaux. Les moulins seront alors vendus comme biens nationaux. Certaines familles meunières fortunées purent ainsi acquérir ces moulins et ainsi travailler à leur propre compte. Les meuniers, désormais propriétaires de leur outil de travail, conduiront leur industrie comme une entreprise privée. A la fin de l'Ancien Régime, un dénombrement de la population atteste que le village d'Allègre apparaît comme le plus peuplé des environs. Riche de 160 feux, soit environ 800 habitants en 1789, la population ne cessera de croître pour dépasser le millier d'habitants vers 1831. La démographie poursuivra cette ascension jusqu'en 1891 où elle commencera à décroître pour atteindre le seuil de 623 habitants en 1911. Conjointement à

l'augmentation de la population d'Allègre, l'avènement et le développement d'activité des moulins traditionnels ne cessera de progresser. Cette euphorie de la meunerie traditionnelle perdurera jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Il faudra attendre le second Empire pour voir le début de l'affaiblissement de la meunerie traditionnelle. Plusieurs éléments concomitants contribuèrent à cette lente disparition. On notera, tout d'abord, une nette amélioration des réseaux routiers qui favorisera les échanges et la communication. On observera ensuite un puissant exode rural aux profits des grandes cités. La chute à 623 âmes de la population villageoise en 1911 conforte la désertification des campagnes. La plus retentissante répercussion sur le processus de disparition des moulins coutumiers surviendra par la conception

des minoteries à vapeur supplantées ensuite à l'apparition de l'énergie électrique.

Au XVIII^e siècle, on ne comptait pas moins de 80 000 moulins dans le royaume. Vers 1809, une statistique effectuée dans le département du Gard établit que l'on estimait la proportion d'un moulin pour 355 habitants. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, on évaluera le nombre de moulins à eau et à vent à plus de 100 000 unités. Sous le Second Empire, la meunerie traditionnelle composée de moulins à vent et à eau ne cessera de disparaître au profit de la minoterie moderne. Au début XX^e siècle, il n'en restera que 30 000 à poursuivre leurs activités. La communauté d'Allègre renferme le souvenir transitoire des deux évolutions de la meunerie à la minoterie.

Jean-Marc de Béthune - Jacques Texier



Le moulin d'Arlendes

CHRONIQUES

Léo

Li nous était arrivé début Mars, maigre, rabougri même ; un morceau de ficelle autour du cou il était là au milieu des ruines. Un peu méfiant au début, il est rapidement devenu étrangement affectueux, avide de contact et curieux de nos travaux. Seul, à des kilomètres du moindre troupeau, un bouc perdu ou abandonné qui avait trouvé ce lieu pour s'abriter de la rigueur de cet hiver qui n'avait pas été aussi rude depuis longtemps.

Quelques jours plus tard il était toujours là, beaucoup plus agile que moi dans les quarante centimètres de neige qui recouvrait tout d'un manteau uniforme, broutant tranquillement les rares feuilles des arbustes.

La tour voutée de l'Ensemble Palatial avait eu sa préférence pour s'abriter, c'est là qu'on le trouvait à notre arrivée le matin.



Les beaux jours arrivant notre animal avait pris du poids, il faut dire que Fernand lui avait apporté un rouleau de sel dont il était fort friand.

Il était devenu l'attraction incontournable du Castrum, chaque visiteur voulant fixer la bête dans la mémoire de son appareil numérique ou de son portable.

Durant tout l'été il était présent sur tous les chantiers, il avait accompagné toutes les visites, il figure même sur les photos de mariage d'un couple qui avait choisi le Castrum comme cadre de leur union. Fin septembre il avait vaillamment rempli son rôle de figurant pour la saynète sur les Tuchins sous la férule de Marcelle ; et puis, début octobre, il n'était plus là : nous as-tu préféré un troupeau de biquettes ? Ou bien, inquiétude suprême, as-tu essuyé une balle perdue ?

Novembre arrive mais toujours pas d'animal, souvent nous passions au castrum pour espérer en trouver une trace, un indice.

Le chantier de décembre est là mais notre bouc ne fait toujours pas partie de l'équipe.

Nous en avons fait notre mascotte, nous l'avons nommé Léo, il était un peu encombrant mais il nous manquait.

Et puis quelques jours plus tard une information fuse, l'animal qui divaguait



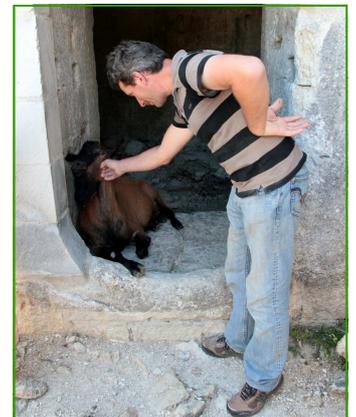
dans les jardins du village de Boisson aurait été récupéré par la S.P.A.

Une visite au refuge de Vallérargues confirme la rumeur, il est bien là.

Sa gentillesse a conquis le personnel du refuge qui le gâte de biscuits et autres douceurs au point que le bougre a grossi en deux mois.

Il restera au refuge, c'est certainement mieux ainsi. Nous regretterons sa présence au château mais l'ayant cru occis nous sommes heureux pour lui.

Jacques Rey.



Léo dans sa nouvelle demeure

DU CASTRUM suite...

La fête d'été

La fête au Castrum a rassemblé cette année de nombreuses personnes sur les terres du Château le 17 Juillet.

Ce succès est dû à de nombreux facteurs, notamment à la communication qui fut menée d'une main de maître. Les nombreuses annonces sur Midi Libre, Paru Vendu et Radio 16 ont certainement joué un grand rôle pour l'évènement, attirant les foules sur le site faisant de cette journée une réussite.

Cependant la réussite de la fête n'est pas uniquement due à la communication. Il ne faut pas oublier que derrière les festivités se trouve une organisation qui préparait la fête depuis plusieurs mois déjà, que les bénévoles se sont retrouvés sur le site, les jours précédents la fête, afin de préparer les lieux pour que les visiteurs y soient accueillis comme il se devait. N'oublions pas non plus les partenaires (communes de Salindres et d'Allègre) qui nous ont prêté le matériel nécessaire.

Cette année a vu la participation des « Sans terres de Régordane » qui ont su agrémenter le début des festivités par quelques duels et qui ont, parallèlement à cela, occupé la Haute Cour afin d'y installer leurs ateliers de tissage, d'épices et de facture d'arc.

N'oublions pas non plus Les Médecins de Roi qui, tout en étant légèrement à l'écart, ont su attirer de nombreux visiteurs venant quérir des informations sur les sciences médicales au Moyen Age.

Quant à nos voisins de Montalet, ils louaient des costumes médiévaux.

Mais l'arrivée de ces troupes jusque-là inconnues du Château n'a guère masqué les activités animées par les membres de l'association. Au contraire, les jeux pour "enfants" ont, en réalité, procuré autant de plaisir aux enfants, qu'aux adultes. Nous pouvons d'ailleurs

en voir d'excellentes preuves sur le site Internet du Château.

Les visiteurs ont par ailleurs été nombreux à revêtir les protections et à soupeser les armes utilisées à l'époque. Nous pouvons de même tirer notre chapeau à nos guides qui ont su expliquer à de nombreux groupes de visiteurs, l'histoire du Château et de ses alentours. Ces visites ont d'ailleurs eu du succès et l'une d'elles a même fait un détour par la maison Laurent-Vincent afin que le public puisse voir Léo.

En fin d'après-midi, alors que la buvette semblait assaillie pas les visiteurs, une troupe d'hommes en armes descend quérir un hérétique qui avait eu l'espoir de trouver l'anonymat au sein de la foule dense. Le public a donc assisté à l'arrestation de ce pauvre homme, son amenée au pied de la tour Est où ont eu lieu son interrogatoire et son exécution. Durant cet ensemble de péripéties, le groupe Douves et Donjons ne s'est point laissé distraire et a commencé à s'installer pour la démonstration de Danses Médiévales qui a attiré un grand nombre de participants qui ont su passer cette étape avec un certain succès.

La buvette s'est ensuite libérée, laissant les longues tables accueillir les convives qui avaient prévu de rester au repas.

Repas qui fut d'ailleurs succulent et dont le succès fut tel que de nouvelles tables ont dû être installées au dernier moment pour accueillir les membres de l'association qui ont à peine eu le temps d'avaler une bouchée de pain entre le service de deux plats. Un grand merci à Pierre Roussel et Jeannot Vigne nos chefs cuisiniers.

Un hommage a été rendu à Jeannette VINCENT, première Présidente et Fondatrice de l'Association du Château d'Allègre qui s'est vue offrir, en remerciement de tout ce qu'elle a fait pour le château un magnifique manuscrit assorti de divers sceaux.

La Musique très entraînant de CABR'E CAN rythmera alors le Repas jusque tard dans la nuit, où seuls les plus téméraires pourront danser le très célèbre Branle de l'Ours et plusieurs autres danses, malgré le terrain pas toujours plat.

Pour résumer ce fut une fête fort plaisante où la bonne humeur était au rendez-vous. De plus, la Météo fut clémente, nous offrant, afin que nous n'ayons pas à souffrir de la chaleur, une légère brise qui fut des plus appréciées en ce mois de Juillet. Je pense qu'en regardant derrière nous, nous pouvons tous être très fiers de la réussite que fut cette fête.

Antoine MEENS



COMMUNICATION ET EDUCATION

Le Château sur la toile

C'est à Lionel que revient la paternité de la présence du château d'Allègre sur internet avec un premier site : «<http://chateaudallegre.com>», toujours en service mais dont le gestionnaire, peu ergonomique, eut tôt fait de décourager notre ami de dépasser la première page.

La toile regorgeant de ressources, Lionel finit par tomber sur «e-monsite.com» un gestionnaire d'une grande facilité

d'utilisation qui lui permet de construire rapidement un site bien plus agréable. Mais construire et faire vivre un site internet demande du temps libre, ce qui est le privilège du retraité d'où ma prise en main des destinées du site depuis le mois de Mars 2010.

Après que le bureau ait choisi la page d'accueil parmi les trois maquettes personnalisées présentées et décidé de passer à la version «pro» du site pour s'affranchir des publicités pas toujours en rapport avec le château, il ne restait

plus qu'à développer le contenu ce qui a conduit à de nombreuses évolutions au fur et à mesure de la découverte des possibilités offertes par le gestionnaire et les autres ressources d'internet.

Aujourd'hui le site a trouvé une forme stable et la plupart des rubriques sont définies (l'historique du château est venu récemment compléter la liste), mais il n'est pas figé car les nouvelles des travaux et les diverses manifestations font l'objet de publication mensuelles au travers des menus



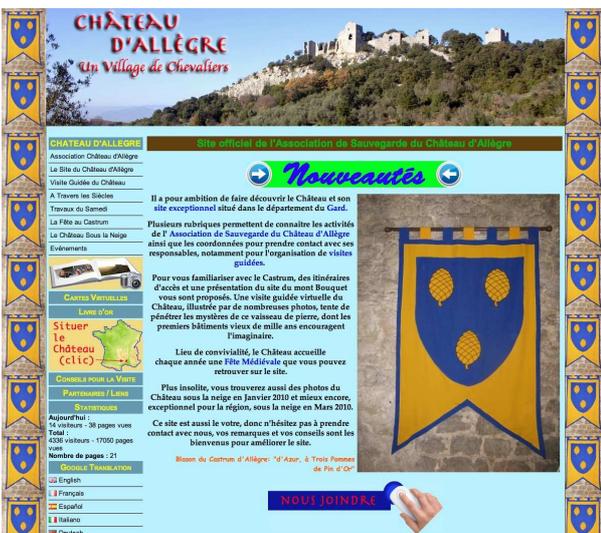
«Travaux du Samedi» ou «Evènements» et des pages événementielles peuvent apparaître en fonction des manifestations locales, d'où l'intérêt d'aller y faire un tour régulièrement.

Cette vitrine est aujourd'hui référencée sur «Google» et sur les sites des principaux offices de tourisme et organismes faisant la promotion de notre région, aussi sa fréquentation ne cesse d'augmenter, en particulier depuis la fête de Juillet dont le succès doit certainement beaucoup à cette mise en valeur de notre Château.

Ce sont déjà près de 6000 visiteurs qui, depuis Mars 2010, ont feuilleté les pages du site d'Allègre :

«<http://chateaudallegre.e-monsite.com>»

Jacques Rey



Le castrum et sa seigneurie étudiés au collège de Salindres

Dans le cadre des nouveaux programmes d'histoire de la classe de 5^{ème}, 130 élèves du collège Jean-Baptiste Dumas de Salindres vont étudier à partir de février la seigneurie d'Allègre entre le X^{ème} et XV^{ème} siècle. Cette étude va bien au-delà de la visite habituelle du site qui complètera cette étude. Quatre heures seront consacrées à ce travail sur les rapports entre paysans et seigneurs de la seigneurie d'Allègre et sur les relations entre seigneurs dans le diocèse d'Uzès. L'évêque d'Uzès étant en effet le seigneur le plus puissant de la région à l'époque. Les programmes précisent «on partira autant que possible de l'étude d'une seigneurie particulière pour rendre concrète pour les élèves l'approche des éléments du système seigneurial : dépendance, prélèvements, violence des rapports sociaux. Sur ces sujets, les textes médiévaux, notamment juridiques, sont difficilement accessibles aux élèves et sont à réécrire dans une langue simple. Le mode de vie seigneurial est relativement accessible

à travers de textes littéraires ou d'images. Celui des vilains relève plus d'un récit que le professeur fondera sur l'historiographie. Le fait que de nombreux élèves du collège habitent sur ou à côté de ce qui a été la seigneurie d'Allègre est le premier intérêt de cette étude. Cela suscite sans doute plus d'intérêt et rend plus concret ce travail de proximité. En outre l'existence d'études menées par Jean-Marc de Béthune et Sophie Aspor-Mercier sur la seigneurie d'Allègre a permis aux professeurs de travailler sur une base solide. En outre, Madame Looten et Monsieur Haspel, les professeurs d'histoire ont puisé dans le chartrier d'Uzès pour trouver de nombreux documents et les réécrire pour une meilleure compréhension. Ces cours seront proposés à l'inspection académique de Montpellier pour pouvoir être diffusés dans les collèges du Languedoc-Roussillon.

Outre ce travail, les élèves d'une classe de 5^{ème} du collège de Salindres sont en train d'écrire un roman policier

historique se déroulant au XII^{ème} siècle sur la seigneurie d'Allègre et plus particulièrement au château. Ce projet mené sous la houlette de Madame Gourgaud, professeur de français, de Monsieur Haspel professeur d'histoire et de Monsieur Vernuleth, qui a déjà publié plusieurs romans pour la jeunesse, devrait être présenté à Montpellier dans le cadre d'une fête du livre. Les professeurs de musique, d'art plastique et de technologie sont associés à ce projet. C'est un projet ambitieux que le groupe espère mener à bien mais la progression dans l'écriture est lente. Les professeurs se heurtent à deux difficultés majeures : se rapprocher au maximum de la réalité médiévale ce qui n'est pas évident pour des enfants de 12-13 ans et la difficulté de rédiger un long récit. De nombreux élèves sont allés de leur propre initiative sur le site du castrum pour s'imprégner du lieu. Le site Internet de l'association a été plusieurs fois consulté pour être au plus près de la réalité du château.

Lionel Haspel

COLLABORATIONS ASSOCIATIVES

Le Castellans de Bouquet

Les différentes actions menées par notre association ont incité la mairie du village de Bouquet à faire appel à nous pour l'aider à redynamiser l'association pour le Castellans de Bouquet. Ce château, situé à quelques encablures d'Allègre est étroitement lié à l'histoire de notre castrum. En effet, de nombreux coseigneurs possédaient des « parts » dans chacun des deux castros. Plusieurs membres de l'association d'Allègre ont accepté de prêter main forte au castellans de Bouquet et Anne Creusot-Salle membre du conseil d'administration d'Allègre est devenue présidente de l'association pour le Castellans de Bouquet. Souhaitons-lui bonne chance et bon courage car là aussi le chantier est immense.

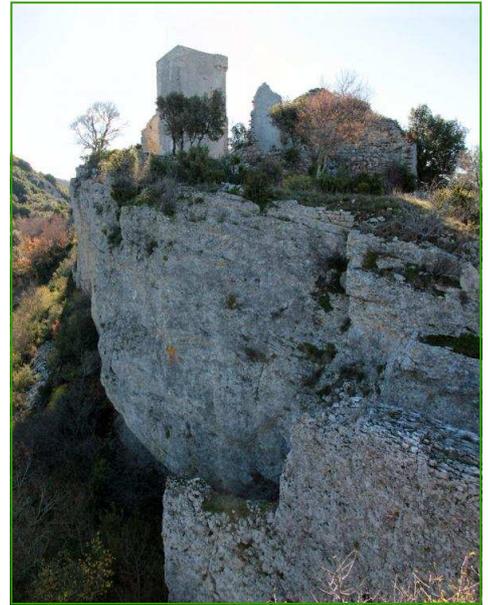
Trois journées de travaux sont prévues ce printemps pour redonner vie aux actions de l'association : les 19 février, 16 avril et 18 juin 2011.

Pour de plus amples informations vous pouvez aller visiter le site du Castellans réalisé par notre grand spécialiste Jacques Rey :

<http://castellansdebouquet.e-monsite.com/>.

ou contacter Bérénice Berthelot, secrétaire de l'association, le Puech, 30580 Bouquet, tel : 04.66.72.96.17 bereniceberthelot@yahoo.fr

Lionel Haspel



La FAHG

Comme chaque année, nous vous rappelons que notre association est adhérente à la FAHG (Fédération Archéologique et Historique du Gard) qui a passé en 2010 le cap des 2000 adhérents. Ceci en fait la première organisation

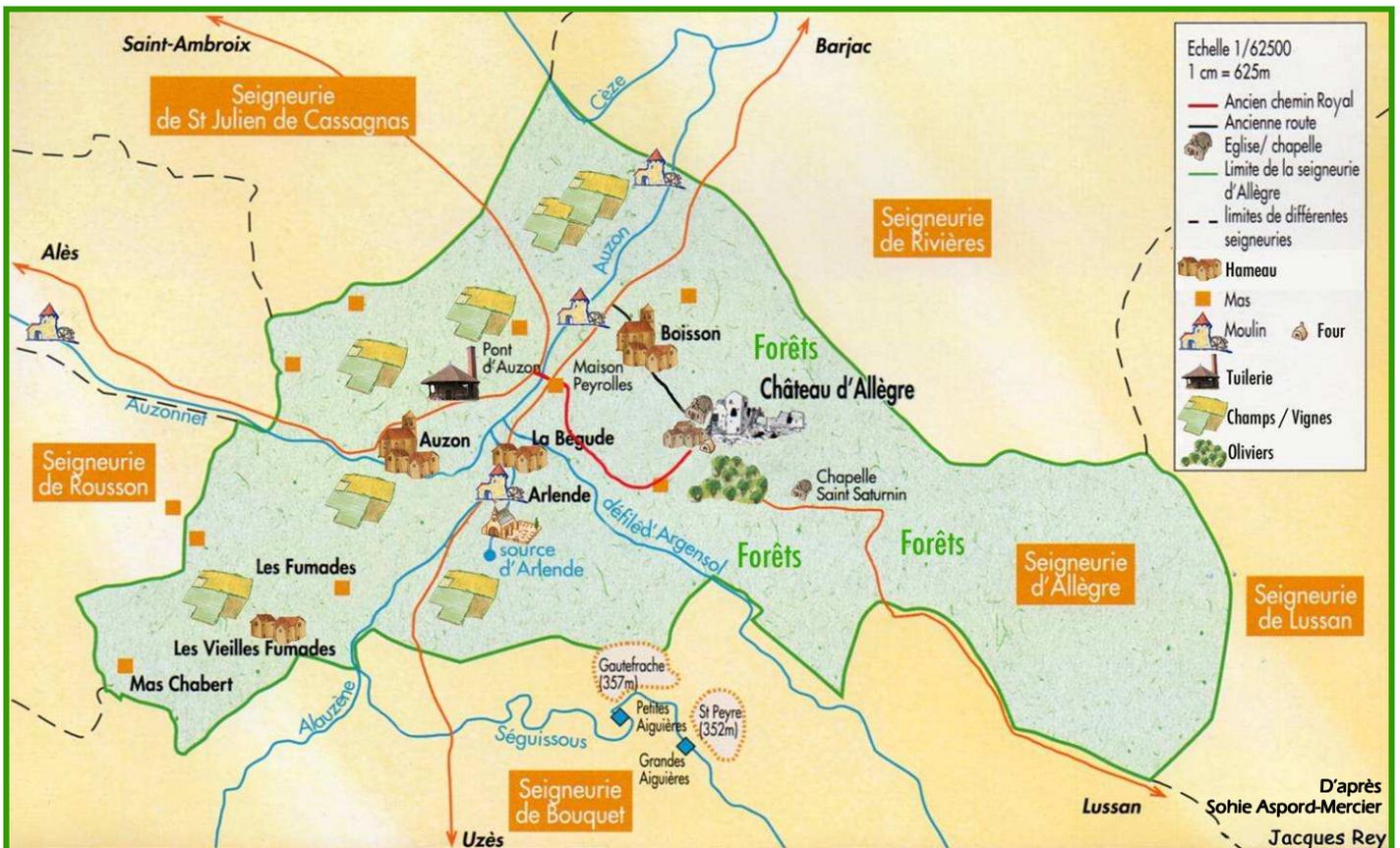
culturelle du Gard.

Tout adhérent de l'association du château d'Allègre est également adhérent de la FAHG.

La FAHG édite la revue Patrimoine 30 qui est semestrielle et est diffusée dans les plus prestigieuses universités d'Europe. Il faut savoir que des

Universitaires d'Oxford ou Heidelberg nous lisent, cela contribue d'une magnifique façon au retentissement et rayonnement du château qui nous est confié.

La seigneurie d'Allègre aux XIV^e et XV^e siècles



Association de Sauvegarde du Château d'Allègre

Maison de l'Eau
30500 Allègre les Fumades

Messagerie : chateaullegre@yahoo.fr
Site internet : <http://chateaudallegre.e-monsite.com/>

L'association de Sauvegarde du château d'Allègre est une association loi 1901. Elle a pour objet : la sauvegarde, la mise en valeur, l'animation culturelle du château et de son site ainsi que toutes recherches et études historiques et archéologiques s'y rapportant.

Le château d'Allègre est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Les bénévoles se retrouvent au château tous les 1ers samedis du mois et œuvrent à la sauvegarde et à la restauration du château et de son site.

N'hésitez pas à les rejoindre !

Dans ce numéro :

Chroniques du château d'Allègre 2010	p. 2/3
<i>Les travaux du samedi et la vie de l'association</i>	p. 2
<i>Les visites</i>	p. 3
Un peu d'histoire...	p. 4/11
<i>Meuneries et tuileries, fleurons de la prospérité villageoise d'Allègre</i>	
Chroniques du château d'Allègre 2010 ... suite	p. 12/13
<i>Léo</i>	p. 12
<i>La fête d'été</i>	p. 13
Communication et éducation	p. 14
<i>Le château sur la toile</i>	
<i>La castrum et sa seigneurie étudiés au collège de Salindres</i>	
Collaborations associatives	p. 15
<i>Le Castellat de Bouquet</i>	
<i>La FAHG</i>	
<i>Les Rendez-vous de 2011</i>	p. 16

LES RENDEZ-VOUS de 2011

19 mars	Assemblée générale de l'Association 14h30 au foyer d'Auzon Conférence de Jean-Pierre RENAUD : la traversée des Alpes d'Hannibal « Ce fait est certain : en l'année 218 avant notre ère, à la tête d'une armée de plusieurs milliers d'hommes, Hannibal traverse le massif alpin de part en part pour atteindre Rome. Le mois indiqué est non moins certain : un repère astronomique donné par les textes antiques permet de le démontrer. Ce qui est longtemps resté très incertain, c'est l'itinéraire que le Carthaginois et "ses troupes" ont suivi pour parvenir à la plaine du Pô depuis le Bas Rhône... Depuis octobre 2010, date de soutenance de la thèse présentée par Jean-Pierre Renaud, l'énigme paraît résolue. Mais l'est-elle véritablement ? Qu'est-ce qui a permis à ce professeur des écoles de le prétendre ? Les textes de Polybe et de Tite-Live - les seuls exploitables parmi les 23 répertoriés par l'auteur - ne fournissent pas les noms des deux cols franchis et, par ailleurs, leurs indications semblent contradictoires sur la ou les vallée(s) suivie(s) ... »
3 avril	Fête médiévale - St-Jean-de-Maruejols Avec la participation de l'association du château d'Allègre
21 mai	Ouverture d'un musée du patrimoine à la Maison de l'Eau
juillet	Chantiers Familles Rurales et REMPART
16 juillet	Fête du château d'Allègre À partir de 17h : animations et visites du château 20h30 : Banquet accompagné de musiques et danses
8 août	Fête du château de Montalet
17 / 18 septembre	Journées du Patrimoine

Ce journal a été entièrement réalisé par les membres de l'association et plus particulièrement : Bernard Mathieu, Jean Marc de Béthune, Lionel Haspel, Jacques Rey, Antoine Meens et Anne Creusot-Salle.
Conception et mise en page : Anne Creusot-Salle.
Photos : J. Rey.

Une pensée pour Henri Champetier qui nous a malheureusement quitté cette année et qui a toujours soutenu l'association. Ses poèmes et ses bons petits plats resteront dans nos mémoires.